

Communiqué de presse

Nanterre, le 4 novembre 2021

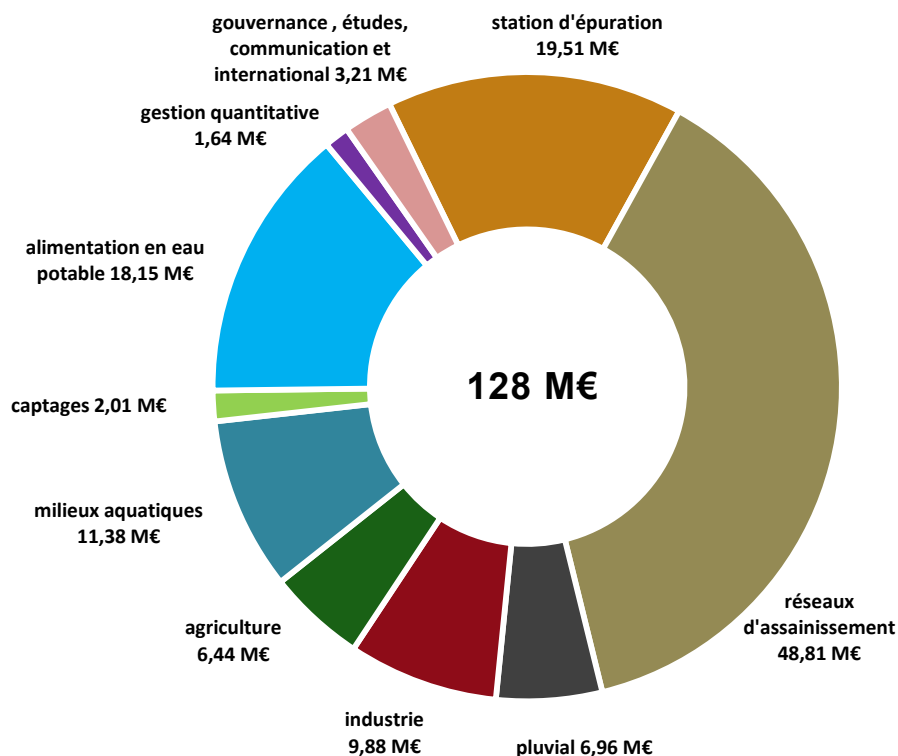
QUALITE DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE : **128 M€ D'AIDES FINANCIERES ATTRIBUEES A 1140 PROJETS** **DONT 23 AU TITRE DU PLAN FRANCE RELANCE**

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de François CHOLLEY, a examiné et délibéré en faveur de 1140 projets financés à hauteur de 128 M€. Portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin. Cette commission marque l'aboutissement de l'engagement de la totalité des crédits France Relance.

23 nouveaux projets sont soutenus par le plan France Relance à hauteur de 2,5 M€. Ils viennent s'ajouter aux 72 projets soutenus par les précédentes commissions des aides, soit un total de 95 projets. Ainsi, l'ensemble des crédits France Relance sur les volets eau et biodiversité confiés à l'agence de l'eau Seine-Normandie sont engagés pour un montant de près de 64,5 M€. Les projets qui n'ont pas été financés dans le cadre du plan de relance pourront être aidés dans les mêmes conditions financières. La dynamique sur les projets des collectivités en faveur de la baignade en Île-de-France doit, en particulier, se poursuivre et bénéficie de taux d'aide majorés.

Parmi les autres projets de la séance, on distingue le financement de 7 lauréats de l'appel à projets « innovation pour la gestion de l'eau, la transition numérique et l'économie circulaire » pour 1,1 M€.

La commission a également émis un avis favorable pour 11 nouveaux contrats de territoire « Eau & climat » qui programment des actions cohérentes et convergentes sur les territoires à enjeux et accompagnent des investissements importants de près de 55 M€ de travaux prévisionnels.



L'agence de l'eau Seine-Normandie et le plan France Relance

En novembre 2020, un ensemble de mesures sont adoptées pour accompagner France relance. Elles permettent d'augmenter pendant deux ans les taux d'aides de l'agence, avec jusqu'à 80% de subvention pour les projets en faveur de la biodiversité et de la restauration des milieux aquatiques, jusqu'à 60% de subvention pour les travaux en matière de production et de transport d'eau potable et jusqu'à 60 % de subvention et 20% de prêt à taux zéro pour les travaux d'assainissement et de gestion des eaux de pluie prioritaires.

COMMISSION DES AIDES
OCTOBRE 2021
répartition par grands domaines,
en M€.

ZOOM SUR 3 PROJETS SOUTENUS PAR LA COMMISSION DES AIDES DE L'AGENCE...

RÉDUIRE EN ZONE URBAINE, LE RUISSELLEMENT DES PLUIES DANS LES RÉSEAUX PUBLICS

L'ancien site industriel automobile de PSA, de la Garenne Colombes (92), totalement imperméabilisé sur 5 ha de bâtiments et voirie avec l'ensemble des eaux pluviales rejoignant le réseau unitaire communal, va être totalement réaménagé. Le site, bientôt transformé en campus tertiaire par la Société Civile immobilière de Construction Vente Garenne Développement, va recevoir le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 498 000 €. Le projet consiste à aménager un îlot de verdure central, gérer les pluies à ciel ouvert avec des toitures végétalisées et des espaces verts en cuvette. Les eaux de toiture sont récupérées à grande échelle pour alimenter les sanitaires.

→ Les résultats attendus permettent notamment d'envisager la désimpermeabilisation de 42 % de la surface concernée et une réduction du ruissellement des pluies courantes de 83 % de la parcelle.

Le projet exemplaire témoigne de l'engagement de la commune de la Garenne Colombes et des partenaires signataires du Contrat de territoire « Eau & climat » 2020-2024 du bassin versant des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine et répond aux enjeux de gestion des eaux pluviales et lutte contre les îlots de chaleur du Plan Vert d'Ile-de-France.

TRAITER DES EAUX USÉES INDUSTRIELLES POUR DES GAINS ENVIRONNEMENTAUX

L'entreprise « les fromagers de Chevillon » (52), dont les locaux actuels de production sont trop petits et vétustes, a fait le choix de transférer son activité pour répondre à la fois à la perspective d'évolution de l'activité et à la nécessaire refonte complète de la filière d'épuration dont les technologies n'assuraient déjà plus une qualité de rejets conformes aux exigences.

→ En termes de performance, la nouvelle station permettra une baisse significative de la concentration en polluants des eaux rejetées sur l'ensemble des paramètres et tout particulièrement sur le phosphore.

Le projet est soutenu à 50 % par l'agence de l'eau, ce qui représente 522 000 € d'aides. Les gains environnementaux attendus sont plus larges grâce à la récupération des sous-produits de production intégrés dans le process ou la gestion des eaux pluviales, qui seront infiltrées sur place.

MISER SUR LES FILIÈRES AGRICOLES A BAS NIVEAU D'INTRANT POUR PROTÉGER LES CAPTAGES D'EAU POTABLE DU PAYS DE CAUX

Le Pays de Caux et la Pointe de Caux, territoires fortement occupés par les activités de polyculture-élevage, sont confrontés à des dégradations chroniques de la qualité des eaux souterraines, en particulier par les nitrates et les produits phytosanitaires. L'agence de l'eau soutient l'exploitation agricole du GAEC de la Cayenne (76), exploitation de 267 ha et 200 vaches laitières, qui souhaite augmenter son autonomie fourragère en développant des surfaces en prairie, notamment en luzerne afin d'atteindre 95 ha en 2026 (13 ha en 2021).

→ Le GAEC passerait de 22 % à 58 % de Surface Agricole Utile en herbe sur des aires d'alimentation de captage stratégiques. Les investissements nécessaires sont financés à hauteur de 60 % (810 000 €) par l'agence au regard du gain environnemental attendu de la forte baisse de l'usage des intrants, de l'ordre de 50 %.

CONTACT PRESSE

Marie-Anne PETIT
petit.marie-anne@aesn.fr
01 41 20 17 30
06 61 58 91 74

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'État. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands. Elle accompagne le plan de relance national, mesures qui visent le soutien aux investissements prioritaires en matière de préservation de l'eau et des milieux aquatiques et d'adaptation des territoires au changement climatique. En 2021, le budget dédié, vient s'ajouter aux 492 M€ de subventions annuelles issues du programme « eau & climat » 2019-2024 de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

La commission des aides se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides.

www.eau-seine-normandie.fr



128 M€
d'aides financières
attribuées

1140 PROJETS

portés par les collectivités,
entreprises, agriculteurs,
associations pour améliorer la
qualité de l'eau et des milieux
aquatiques du bassin Seine-
Normandie

DONT : **23**
PROJETS
AU TITRE DU PLAN
FRANCE RELANCE

55%

DU MONTANT DES AIDES

portées par les collectivités sont
attribuées aux stations
d'épuration, réseaux
d'assainissement ainsi qu'aux
travaux relatifs au plan France
Relance

**NOUVEAUX CONTRATS DE
TERRITOIRE EAU & CLIMAT**

pour fédérer des actions
communes sur les territoires à
enjeux et accompagner les
investissements importants.

11

